

Une fresque décorative en mémoire d'un patrimoine, la municipalité n'en veut pas !

Aulnay, le 19 octobre 2017

OBJET : PC9300514C0098

Lorsqu'a été lancé le projet immobilier « côté parc » 14 Juillet-Gatouillat, Aulnay Environnement a tenté une action devant le tribunal administratif pour sauver les pavillons de la Rue Gatouillat.

Ces pavillons de la fin du XIXe siècle avaient probablement été construits par la Compagnie du Nord pour ses employés et leur décor leur avait valu d'être reconnus d'intérêt patrimonial par le département.

En position de faiblesse, nous avons dû accepter un compromis avec le promoteur aux termes duquel **une fresque devait être réalisée sur le pignon aveugle côté rue de Bondy « représentant l'immeuble en briques qui sera détruit et l'acacia qui sera abattu »** (art. 4 de la convention signée en présence des avocats).



La municipalité « n'en veut pas » ! (sic) et exige du promoteur la réalisation d'un tout autre projet, **la reproduction en très grand du plan d'architecte de la façade**, au motif que le projet inclus dans la convention « ne serait pas beau. »

On jugera ici des goûts esthétiques de nos élus. Mais nous ne sommes pas dupes : **ce dont on ne veut pas, c'est de l'évocation d'un patrimoine disparu.**

Non seulement on détruit le patrimoine, mais on veut en effacer jusqu'au souvenir !

Aulnay Environnement n'en restera pas là, mais a besoin du soutien des habitants.

Exprimez votre rejet de cet autoritarisme en Conseil de quartier ainsi qu'aux élus,



envoyez en Mairie ce tract en barrant le projet qu'on veut nous imposer.

Nous en avons assez que les habitants et leurs associations soient ainsi méprisés !

Où est la promesse électorale d'une « Aulnay respectueuse » ?

Vos commentaires, adresse et signature

*Association régie par la loi de 1901 /Déclarée sous le N° W932001007 /
aulnay.environnement@gmail.com*